



MASTER PROFESSIONNEL 1^{RE} ANNÉE

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

OBJECTIFS

Acquérir de socle de connaissances indispensables à tout intervenant dans le secteur de l'urbanisme ou de l'immobilier.

En complément du programme proposé par l'Université de Perpignan via Dominitia, le module ESI permet de bénéficier d'une approche B to B et de l'enseignement des outils managériaux destinés aux futurs cadres de la profession.

Conduite des projets ou des programmes de promotion immobilière, piloter les dossiers d'aménagement urbanistiques, instruire les dossiers contentieux de l'urbanisme et de l'immobilier...

DÉBOUCHÉS

- Agent immobilier
- Syndic de copropriété
- Administrateur de biens
- Promoteur
- Responsable de programme en promotion immobilière
- Prospecteur foncier
- Personnel d'office HLM
- Gestionnaire immobilier ou locatif
- Responsable contentieux au sein d'organismes de crédit immobilier

OU

Poursuite d'études en master 2

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Bac +3 (avoir obtenu 180 crédits ECTS) dans les filières suivantes : droit, immobilier, MSG, gestion technique du patrimoine immobilier, urbanisme, sciences économiques, sciences politiques

Déposer son dossier sur la plateforme Mon Master : https://www.monmaster.gouv.fr/

Postuler sur le site de l'ESI

Avoir son dossier validé par l'Université

OU

Cadres et salariés en poste sur des fonctions juridiques ou techniques dans le domaine de l'immobilier souhaitant acquérir ou renforcer un niveau nécessaire (Bac+4) à la progression de leur carrière

VAE: http://www.univ-perp.fr/fr/menu/formation/je-demande-une-validation-d-acquis/

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, Travaux Dirigés, Cours Magistraux.

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CPF de transition, stagiaire formation continue

RYTHME

2 jours par semaine le lundi et mardi : formation

3 jours par semaine : entreprise

TARIF: 9 500 € HT/AN

Financement par contrat d'alternance et/ou entreprise

EFFECTIF MAXIMUM: 40

CONDITION DE VALIDATION

Partiels semestriels

PROGRAMME

438 heures au total, modules ESI inclus



MASTER PROFESSIONNEL 1^{RE} ANNÉE

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

PROGRAMME

SEMESTRE 1

- Droit de l'environnement
- Droit général de l'urbanisme
- Droit et gestion des risques
- Aménagement du territoire, politique de la ville et habitat social
- · Droit de l'eau
- Compétences numériques
- · Cadre juridique des travaux publics
- Contrats de construction

SEMESTRE 2

- Responsabilité des constructeurs
- Droit de l'urbanisme opérationnel
- Maitrise d'ouvrage public et commande publique
- Droit spécial de l'environnement
- Droit du littoral et de la montagne
- Fiscalité environnementale et participations d'urbanisme
- Anglais
- Conférences socio-professionnelle et séminaires de méthodologie
- Conduite d'un projet immobilier : évaluation économique, gestion des opérations

Réalisation d'un rapport de stage

MODULE ESI

- Gestion d'équipe et performance
- Marketing appliqué à l'immobilier
- Organisation et gestion de projet
- L'approche B to B
- Synergie métier dans les structures immobilières
- Immobilier et réseaux sociaux
- Sécurisation des pratiques après les lois ALUR et HAMON
- Enjeux energétiques et Immobilier
- Politique de la ville
- Problématique du bâti
- Prise de parole en public
- Les écrits professionnels
- Ethique et déontologie



Programme accessible aux personnes en situation de handicap

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons 92415 COURBEVOIE CEDEX Tél.: 01 71 06 30 30

CONTACT SERVICE ADMISSIONS

Tél.: 0171063025 Mail: contact@groupe-esi.fr www.groupe-esi.fr L'École Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM proposent dans le cadre de leur partenariat avec le département Droit de l'urbanisme et de l'immobilier de l'Université de Perpignan via Domitia, un master professionnel en « Droit de l'environnement et de l'urbanisme » (grade européen master).

La formation se déroule sur 4 semestres dans les locaux de l'ESI.